

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Budget du Québec 2024-2025 Réaction du Bureau de coopération interuniversitaire au budget du Québec 2024-2025

**Montréal, le 14 mars 2024** – Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) a pris connaissance du budget du Québec 2024-2025 déposé le 12 mars par le ministre des Finances, Éric Girard, et constate l'absence de réinvestissement dans le réseau universitaire.

La situation économique actuelle a contraint le gouvernement du Québec à faire des choix budgétaires difficiles. Bien que l'éducation soit une priorité pour ce gouvernement, le budget des dépenses des universités n'augmente que de 1,6 % comparativement à celui de 2023-2024. Dans leur plus récente [demande budgétaire](#) présentée au ministre Girard l'automne dernier, c'est à 1 milliard de dollars que les établissements universitaires chiffrent le montant du réinvestissement récurrent nécessaire, à moyen terme, pour atteindre les objectifs en matière d'augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation, d'accroissement de la capacité de recherche et de transfert, et d'accélération de la transformation numérique.

Le BCI tient toutefois à saluer l'allocation de sommes destinées au logement étudiant et à l'entretien du parc immobilier des universités. Il souligne également les efforts consentis par le gouvernement du Québec en vue de soutenir financièrement la population étudiante.

« Actrices incontournables du système éducatif québécois, les universités sont essentielles à la prospérité économique de même qu'au développement social et culturel. Parce qu'investir dans le réseau universitaire, c'est investir dans l'avenir, le BCI continuera de faire valoir l'importance d'un réinvestissement » souligne Daniel Jutras, président du Conseil d'administration du BCI et recteur de l'Université de Montréal.

### À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) regroupe les 20 établissements universitaires du Québec. Il a pour mission de favoriser la concertation de ses membres, de promouvoir leurs intérêts communs et de faciliter le partage de services et de bonnes pratiques au sein du réseau universitaire québécois.

- 30 -

**Source :** [Bureau de coopération interuniversitaire \(BCI\)](#)

### Renseignements :

Ginette Legault  
Directrice générale  
Bureau de coopération interuniversitaire  
[glegault@bci-qc.ca](mailto:glegault@bci-qc.ca)